

BEFIMMO ANNONCE LA PUBLICATION DU PROSPECTUS ET DU MÉMOIRE EN RÉPONSE RELATIFS A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION VOLONTAIRE LANCÉE PAR ALEXENDRITE MONNET BELGIAN BIDCO

Befimmo SA
Société anonyme
Société immobilière réglementée publique de droit belge
Cantersteen 47, 1000 Bruxelles
0455.835.167

- > **Le prospectus et le mémoire en réponse relatifs à l'offre publique d'acquisition volontaire en espèces lancée par Alexandrite Monnet Belgian Bidco SA, une société entièrement contrôlée par un des fonds immobilier privé de Brookfield, visant à acquérir toutes les actions de Befimmo, ont été publiés**
- > **La période d'acceptation initiale débutera le 7 juin 2022 et prendra fin le 5 juillet 2022 (sauf prolongation)**
- > **Le Conseil d'administration a confirmé son soutien unanime pour l'opération**

Befimmo annonce aujourd'hui la publication par Alexandrite Monnet Belgian Bidco SA (l'« Offrant »), une société entièrement contrôlée par un des fonds immobilier privé de Brookfield, du prospectus dans lequel elle décrit les détails de son offre publique d'acquisition en espèces déposée le 25 février 2022 visant à acquérir toutes les actions de Befimmo SA (Euronext Brussels: BEFB) (« Befimmo ») pour un prix de 47,50 € par action (l'« Offre »), et la publication du mémoire en réponse dans lequel le Conseil d'administration donne son avis sur l'Offre.

Le prospectus (y compris le mémoire en réponse et le formulaire d'acceptation), approuvé en français et traduit en néerlandais et en anglais, est disponible sur les sites web suivants :

- www.befimmo.be/fr/offre-dacquisition
- www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer
- www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen

Des copies papier peuvent être obtenues gratuitement aux guichets de BNP Paribas Fortis SA, agissant comme Banque-Guichet, ou commandées par téléphone au +32 2 433 41 13.

La période d'acceptation initiale débutera le 7 juin 2022 à 9 heures CET et prendra fin le 5 juillet 2022 à 16 heures CET (sauf prolongation). Alexandrite Monnet Belgian Bidco SA a l'intention d'annoncer les résultats de l'offre le 12 juillet 2022 ou à une date proche de celle-ci. Le prix de l'Offre sera payé le 27 juillet 2022.

Pendant la période d'acceptation initiale, les actionnaires de Befimmo peuvent apporter leurs actions à l'Offre en suivant les instructions décrites dans le prospectus.

L'Offre est soumise à la condition que l'Offrant acquière 50% + 1 action. L'Offrant se réserve le droit de renoncer sur une base discrétionnaire à cette condition d'acceptation. La seconde condition a été satisfaite le 6 mai 2022 lorsque l'Autorité belge de la concurrence a autorisé l'opération de concentration par laquelle l'Offrant propose d'acquérir le contrôle exclusif de Befimmo et de ses filiales par le biais de l'Offre.

Après une évaluation détaillée des termes de l'Offre et du prospectus conformément à ses devoirs fiduciaires, dans le mémoire en réponse, le Conseil d'administration a confirmé son soutien unanime à l'Offre et recommandé aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'Offre.



Exonération de responsabilité

Ce communiqué de presse ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme constituant une offre au public d'acquérir, de vendre ou de souscrire, ou la sollicitation d'un ordre de vendre, d'acheter ou de souscrire, les actions de Befimmo, dans quelque juridiction que ce soit. L'Offre ne sera faite que sur la base du prospectus qui a été approuvé conformément à la loi du 1^{er} avril 2007 sur les offres publiques d'acquisition. Aucune démarche ne sera entreprise pour permettre une offre publique d'acquisition dans une juridiction autre qu'en Belgique. Ni ce communiqué de presse ni aucune autre information relative aux sujets contenus dans le présent document ne peuvent être distribués dans toute juridiction où un enregistrement, une qualification ou toute autre obligation est en vigueur ou le serait, en ce qui concerne le contenu des présentes ou du présent communiqué. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois et règlements financiers de cette juridiction.

A propos de Befimmo:

Befimmo est un investisseur, opérateur et développeur immobilier et une Société Immobilière Réglementée (SIR). Notre portefeuille de haute qualité, performant et à usage mixte est implanté dans les centres-villes du BeLux en pleine croissance.

Befimmo a pour objectif de créer, construire et gérer des espaces de vie et de travail stimulants pour un avenir durable. Nous ambitionnons de créer et gérer des projets multifonctionnels de grande qualité dans des centres économiques, académiques et de recherche en croissance au BeLux. Notre partenaire interne de coworking, Silversquare, et notre partenariat avec Sparks nous permettent de proposer des lieux de coworking et de réunion sur mesure. Nous souhaitons accompagner nos clients tout au long de leur parcours immobilier et leur offrir une expérience ultime, telle l'enseigne unique à laquelle ils peuvent confier tous leurs besoins et attentes en matière de lieu de travail et de vie.

La priorité de création de valeur de Befimmo, est de mettre à disposition des espaces de vie et de travail intègres, hybrides et durables qui répondent aux tendances principales qui, dès aujourd'hui, façonnent le monde de demain. Les critères ESG sont devenus une extension naturelle de cette stratégie et nous poussent à l'innovation.

Le portefeuille de Befimmo est valorisé à environ 2,8 milliards € (au 31 mars 2022), il comporte 60 immeubles de bureaux et à usage mixte et 9 espaces de coworking



Befimmo SA

Isaline Van den Berghe | Investor Relations Officer
Cantersteen 47 | 1000 Bruxelles
T: +32 2 679 38 08 | i.vandenbergh@befimmo.be | www.befimmo.be